

tée par un détachement de troupes, se fend de l'église Sainte-Croix au-delà du pont, au fort des Tournelles, dont la prise décida du sort d'Orléans, où est chanté le *Te Deum* et où la bénédiction est donnée.

Le soir, une de ces fêtes exceptionnelles dont le souvenir se conserve dans la mémoire des lettrés, était donnée au petit séminaire de la Chapelle Saint-Mesmin. Reprenant les traditions introduites par Mgr Dupanloup, les élèves donnaient en grec une représentation d'*OEdipe à Colonne*, avec les chœurs de Mendelssohn. Les acteurs ont été surprenants de vérité dans l'interprétation de cette tragédie et M. Sorel ne veut pas laisser passer sans le mentionner le nom du jeune Baillet, qui a été des plus remarquables dans le rôle d'Antigone.

Après avoir remercié M. Sorel du récit si vrai et si émouvant qu'il vient de faire des fêtes de Jeanne d'Arc, M. le Président propose à la Société de témoigner notre reconnaissance pour l'accueil fait à M. Sorel, notre délégué, en conférant à MM. BASSEVILLE, président et BOUCHER DE MOLANDON, membre de la Société archéologique de l'Orléanais, le titre de membre correspondant de la Société historique.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Une discussion s'ouvre sur les excursions projetées et les membres, à la suite des observations présentées, s'en rapportent au bureau et à la commission spéciale pour le choix des itinéraires et des dates des prochaines excursions.

M. de la Chanonie fait connaître, d'après des mémoires encore inédits et qu'il se propose de publier prochainement, la vie d'un chef royaliste de l'Ouest, Auguste Tercier, né en 1752, à Philippeville, en Belgique, mort à Amiens en 1823, et qui était allié à plusieurs

familles Compiégnaises. La vie d'Auguste Tercier, est écrite dans un style facile, un peu emphatique, avec de nombreuses citations poétiques et porte bien l'empreinte du temps. Tous les faits qu'elle renferme semblent exacts, mais on ne peut s'empêcher de constater que l'écrivain a peut-être cherché à se faire voir sous un jour avantageux et qu'il a parfois exagéré l'importance du rôle qu'il a joué dans certaines circonstances. Entré dans l'armée à 18 ans comme sous-lieutenant, il partit peu d'années après pour tenir garnison à la Martinique et y vécut dans l'intimité de la famille de Tascher de la Pagerie. Il conserva un précieux souvenir de Joséphine et n'est pas éloigné de croire que ce sentiment était réciproque et que c'est à lui qu'il dut son salut lors qu'il fut compromis dans une conspiration célèbre. Tercier fit la campagne de France et servit dans les gardes de Monsieur, gagna la croix de Saint-Louis et émigra un des premiers.

Mais il ne tarda pas à se désillusionner sur le rôle des émigrés en Allemagne et écrivit à ce sujet plusieurs lettres qui paraissent avoir été mises sous les yeux de Louis XVI avant sa captivité. Après la campagne de Hollande, en 1795, Tercier alla, en touchant l'Angleterre, rejoindre l'armée royale à Quiberon. Fait prisonnier, il réussit à s'évader, après des péripéties nombreuses.

Le récit de Tercier, relativement à la journée de Quiberon, est des plus intéressants et apporte de nouveaux éclaircissements à l'histoire, bien qu'il ne faille peut-être pas tenir un compte très rigoureux de ses accusations contre Puisaye pour qui l'heure tardive de la justice semble sonner de nos jours.

Nous ne pouvons suivre Tercier dans le récit des campagnes de l'ouest où il fut chef de division avec 3.000 hommes armés et eut 40 lieues de territoire sous ses ordres.

Les détails qu'il donne sur cette vie toujours menacée, toujours errante, sur ses tournées, sur ses combats, sur ses cachettes, sont pleins d'originalité. Second de Rochecot, général en chef de l'armée du Maine, à la reprise des hostilités à la suite de fructidor, il prend le commandement de l'armée lorsque celui-ci est fusillé, mais ne le garde que peu de temps et fait agréer par le gouvernement anglais Bourmont à sa place. Venu à Paris, il est arrêté, conduit au Temple, relâché à la suite d'un interrogatoire qui semble un peu fantaisiste, compris en 1803 dans la conspiration de Cadoudal, mis de nouveau en prison et relâché, croit-on, grâce à l'intervention de l'impératrice Joséphine.

Ici, se termine sa vie active, Tercier se retire à Amiens, épouse Mlle Le Picart de Milencourt, écrit ses mémoires, et reçoit à la restauration le grade honorifique de maréchal de camp.

Sous le titre de *Nicolas Foucquet et Compiègne*, M. de Marsy présente une analyse détaillée de l'ouvrage que vient de publier M. Jules Lair, sur le célèbre Intendant. Reprenant les origines de cette famille honorablement connue depuis deux siècles, il rappelle que le père de Foucquet fut en 1626 désigné pour faire partie de la Chambre de justice qui condamna à mort le comte de Chalais. Moins d'un demi-siècle plus tard, Nicolas Foucquet, après avoir, comme procureur-général près de ces juridictions exceptionnelles, requis sévèrement dans plusieurs circonstances, devait à son tour être jugé par l'une d'elles et se voir reprocher ses procédés envers les prévenus, ses réquisitoires, etc.

Nous ne pouvons raconter l'histoire de Nicolas Foucquet, c'est celle des vingt premières années du règne de Louis XIV, celle surtout du système financier déplorable que Colbert devait réformer, après avoir large-